CANADA

Province de Québec

District de : Québec No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-042772-125

No dossier: 41-343173

COUR SUPÉRIEURE

Loi sur la faillite et l'insolvabilité

(Chambre commerciale)

Rapport provisoire du séquestre sur les affaires de la Débitrice (s. 246(2))

Dans l'affaire de la mise sous séquestre de Levinoff-Colbex, S.E.C. de la ville de Longueuil De la province de Québec

Je, Benoît Gingues, CPA, CA, CIRP, du bureau de Richter Groupe Conseil Inc. (anciennement RSM Richter Inc.) (« Richter »), syndic agissant à titre de séquestre dans l'affaire de Levinoff-Colbex, S.E.C. (la « Débitrice »), une personne morale insolvable, fais rapport à la Cour de ce qui suit :

Procédure légale

 Le 31 mai 2012, nous, Richter, sommes devenus séquestre à l'égard des biens de Levinoff-Colbex, S.E.C., (« Débitrice »), tels que décrits ci-dessous :

		Valeur aux livres
•	Comptes recevables	2 888 579 \$
•	Inventaires	1 310 888 \$
•	Fournitures et pièces de rechange	471 408 \$
•	Terrain	385 750 \$
•	Bâtiment	9 195 791 \$
•	Machinerie et équipement	7 405 749 \$
•	Matériel roulant	55 484 \$
•	Mobilier de bureau	194 324\$
•	Matériel informatique	54 939 \$

- 2. Nous sommes devenus séquestre des biens susmentionnés du fait de notre nomination en cette qualité par jugement rendu le 31 mai 2012 aux termes d'une requête en vue de la nomination d'un séquestre déposée par la Banque Nationale du Canada (« BNC ») en vertu des garanties détenues par BNC, qui sont les suivantes :
 - une hypothèque mobilière sans dépossession au montant de 12 000 000 \$ portant sur l'universalité des stocks et des créances de la Débitrice, publiée au Registre des droits personnels et réels mobiliers (le « RDPRM ») le 29 novembre 2005 sous le numéro 05-0675961-0001;
 - b) une hypothèque universelle au montant de 8 000 000 \$ portant sur l'universalité des immeubles et des meubles de la Débitrice, corporels et incorporels, présents et futurs et publiée au Registre foncier de la Circonscription foncière de Drummondville le 17 décembre 2008 sous le numéro 15 846 507 et au RDPRM le 16 décembre 2008 sous le numéro 08-0716257-0001; et
 - c) une garantie en vertu de l'article 427 de la *Loi sur les banques* consentie par la Débitrice en faveur de la BNC et enregistrée au registre approprié le 24 novembre 2005 sous les numéros 01187177 et 01187178.
- 3. Le soussigné a pris possession ou le contrôle des biens susmentionnés le 1^{er} juin 2012.

4. Les renseignements suivants se rapportent à la mise sous séquestre :

(a) Adresse du siège social de la Débitrice : Levinoff-Colbex, S.E.C.

305 - 555 boulevard Roland-Therrien

Longueuil QC J4H 4G2

(b) Activité principale de l'entreprise : Abattoir de vaches de réforme et transformation

(c) Adresses de l'établissement : Abattoir

455, Rg 4 de Simpson

Saint-Cyrille-de-Wendover QC J0C 1H0

Transformation 8600, 8^e Avenue Montréal QC H1Z 2W4

(d) Montant dû par Levinoff-Colbex, S.E.C., en date du 31 mai 2012, aux créanciers suivants qui détiennent une garantie sur les biens susmentionnés :

Investissement Québec 7 149 644 \$

(créancier garanti de premier rang)

Investissement Québec 20 787 402 \$

(créancier garanti de second rang)

Employés 31 019 \$

(garantie selon l'art.81.4 de la LFI)

Administration des actifs sous contrôle du séquestre et plan d'action pour réaliser les actifs restants

- 5. Vous trouverez en annexe l'état des recettes et débours provisoire pour la période allant du 31 mai 2012 au 1^{er} août 2014. À noter que les déboursés n'incluent pas les frais courus.
- 6. En date du 1^{er} août 2014, il y a pour environ 40 000 \$ de comptes à recevoir à collecter. Le Séquestre poursuit ses efforts afin de collecter ces montants mais n'anticipe pas de réalisation. Certains autres comptes à recevoir ont été radiés.
- 7. Les stocks de la Débitrice ont tous été vendus, pour une valeur de réalisation de 1 084 595 \$.
- 8. L'ensemble des autres actifs de la Débitrice, soit le terrain, le bâtiment, la machinerie et les équipements, les fournitures et pièces de rechange, le matériel roulant et le mobilier de bureau n'ont pas été vendus en date du 1^{er} août 2014.
- 9. Le Séquestre a mis en œuvre un processus formel de sollicitation d'offres pour la réalisation des éléments d'actifs. La date limite pour le dépôt des offres était le 30 juillet 2012. Quatre offres ont été reçues mais aucune n'a été jugée acceptable.

- 10. Un second appel d'offres visant uniquement les éléments d'actifs situés à Montréal a été conduit. Le Séquestre avait accepté une offre et obtenu l'autorisation de la cour pour conclure une transaction de vente. Toutefois, la vente des éléments d'actifs situés à Montréal n'a pas eu lieu. Investissement Québec (le créancier garanti) a avisé le Séquestre qu'elle préférait que les biens de la Débitrice, situés à Montréal, soient inclus dans le cadre d'une vente globale qui viserait l'ensemble des actifs de la Débitrice. Dans ce contexte, le Séquestre et l'offrant ont convenu de ne pas procéder à la transaction prévue aux termes de la susdite offre. Afin d'éviter de continuer à encourir des frais conservatoires pour le maintien des biens de la Débitrice situés à Montréal, ceux-ci ont été déménagés à Saint-Cyrille-de-Wendover.
- 11. À la demande d'Investissement Québec, un troisième processus d'appel d'offres a été lancé au mois de mai 2014 visant l'ensemble des éléments d'actifs de la Débitrice. La date limite du dépôt était le 17 juin 2014. Quatre offres ont été reçues. Aucune décision n'a été prise par Investissement Québec en date de la présente.

FAIT À MONTRÉAL, le 4 août 2014.

Richter Groupe Conseil Inc. – Séquestre (anciennement RSM Richter Inc.)

Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP

Levinoff-Colbex,S.E.C. État des recettes et déboursés	
Pour la période du 31 mai 2012 au 1° août 2014	Séquestre
Recettes	
Comptes clients (en \$ Canadien)	\$ 1,033,845
Comptes clients (en \$ US)	1,620,688
Taux de change	40,062 1,084,595
Liquidation d'inventaire	131,346
Remboursement TPS/TVQ pré-Séquestre Remboursement TPS/TVQ pré-Séquestre	-
Remboursement d'assurance	99,615
Avances Investissement Québec	1,053,000
Transfert au compte du syndic	(110,380)
Autres	29,256
	4,982,028
Déboursés	
Priorités	
Super-priorité selon article 81.4 de la LFI	556,683
(employés non retenus) Salaires périodes terminées les 25 et 31 mai 2012	27,889
Fonds de pension - priorité article 81.6 LFI	64,952
Pensions alimentaires et saisies de salaire	5,747
Droits de rétention (entrepôts externes)	29,176
Total des priorités	684,447
Frais conservatoires	
Salaires et avantages sociaux	702,390
Frais d'entrepôts	13,668
Primes de rétention	30,729
Loyer	193,090
Traitement eaux usées (Colbex)	25,251 199,159
Entretien général	611,028
Hydro-Québec Gaz Metro	85,496
Alarme	3,006
Communications et frais de bureau	1,997
Téléphone	19,905
Taxes municipales	42,762
Assurances	320,644
Total des frais conservatoires	2,249,125
Honoraires professionnels	1,170,557
Frais de prise de possession, d'inventaire et visites d'actifs (SIS)	27,943
Démantèlement	80,878
Autres	47,571
	4,260,520
Flux de trésorerie nets	721,508
Montant en fidéicommis	(73,708)
Dépôt au compte de la Débitrice - BNC	(363,789)
Encaisse à la fin	\$ 284,011